

FRAIS DE DÉPLACEMENT

En dollars

Exercice financier : 2022-2023

Trimestre : Octobre à décembre 2022

Personnes concernées	Total des frais de déplacement
Personnel du Directeur des poursuites criminelles et pénales	493 323 \$
Total	

Informations complémentaires

— Aucun personnel de cabinet au Directeur des poursuites criminelles et pénales
Les sommes déclarées correspondent aux factures comptabilisées durant la période visée.